



REGLEMENT DU CHALLENGE DES CLUBS

Saison 2019/2020

La FFLDA met en place le challenge des clubs dédié aux Clubs et pour les Clubs.

OBJECTIFS

Le challenge permet de récompenser les clubs faisant preuve de dynamisme, tant dans le recrutement de nouveaux licenciés, que dans le renouvellement de leurs licenciés.

MODALITES DE PARTICIPATION

Le club doit être affilié et avoir été affilié la saison précédente à la FFLDA.

Pour participer au challenge des clubs, le club doit s'inscrire à challengedesclubs@fflutte.org au plus tard à la clôture de l'intranet fédéral de la saison en cours et remplir un bulletin de participation.



Un minimum de 40 clubs participants est requis pour la validité du Challenge. Si le nombre de clubs est inférieur à 40, le Challenge n'aura pas lieu.

Principes de calculs

La situation du nombre de licences sera observée une fois la saison clôturée, grâce aux données de l'intranet fédéral, outil de gestion des licences.

Trois critères seront pris en compte pour déterminer le classement des clubs :

- A – Le nombre de licences pratiquants sur la saison n-1
- B – Le nombre de licences pratiquants sur la saison en cours
- C – Le nombre de primo-licenciés pratiquants

La formule de calcul suivante sera appliquée pour déterminer le score total : $(B - A) + C$

En cas d'exæquo, c'est le taux de renouvellement du nombre de licenciés de la saison en cours qui départagera les clubs.

Primes



1er prix :	1.500,00 €
2e prix :	1.000,00 €
3e prix :	500,00 €
Du 4e prix au 10e prix :	100,00 €

BULLETIN DE PARTICIPATION

CHALLENGE DES CLUBS

SAISON 2019 - 2020

IDENTITE DU CLUB

NOM DU CLUB : _____

Adresse : _____

COMITE REGIONAL : _____

Nom du Contact : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Mon club s'inscrit au Challenge des clubs

Cochez la case.

Fait à : _____

Date : _____

Signature du/de la Président.e du club

Bulletin à retourner à l'adresse : challengedesclubs@fflutte.org